



Le Service du contrôle de la légalité des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde a déclaré avoir reçu ce document le

11 JUIN 2020

Direction Générale des territoires
Pole territorial Ouest
Direction du développement et de l'aménagement
Service aménagement urbain

ARRÊTÉ / 2020 BM 0541

Du - 9 JUIN 2020

OBJET : Concertation relative à la requalification du carrefour de Cantinolle et de l'avenue du Médoc à Eysines – Précision des modalités de la concertation.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5217-2,

Vu les articles L103-2 et suivants du Code de l'urbanisme, notamment son article L103-3,

Vu la délibération n° 2019-559 du 27 septembre 2019 portant sur l'ouverture à la concertation des projets de requalification du carrefour de Cantinolle et de l'avenue du Médoc à Eysines.

Considérant que, par délibération du 27 septembre 2019, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation portant sur projets de requalification du carrefour de Cantinolle et de l'avenue du Médoc à Eysines.

Considérant que le Président de Bordeaux Métropole est habilité à préciser les modalités de cette concertation,

Considérant que cette concertation a débuté le 17 février 2020 pour une durée de 2 mois,

Considérant que l'article 7 de l'ordonnance 2020-306 du 25 Mars 2020 a suspendu les délais pour la consultation ou la participation du public jusqu'au 30 mai 2020,

Considérant que la durée de concertation déjà effectuée.

Le Président de Bordeaux Métropole

ARRÊTE

Article 1 : La concertation des projets de requalification du carrefour de Cantinolle et de l'avenue du Médoc à Eysines se poursuivra à partir du 2 juin 2020 pour se terminer le 30 juillet 2020.

Article 2 : La concertation relative aux projets de requalification du carrefour de Cantinolle et de l'avenue du Médoc à Eysines se poursuit dans le respect des modalités consolidées approuvées par Bordeaux Métropole.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage au siège de Bordeaux Métropole, d'une insertion dans un journal local ainsi que d'une publication sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole <http://participation.bordeaux-metropole.fr>, dans la rubrique dédiée à la concertation relative aux projets de requalification du carrefour de Cantinolle et de l'avenue du Médoc à Eysines. Il sera en outre versé dans les dossiers de concertation papier et électronique.

Fait à Bordeaux, au siège de Bordeaux Métropole,

Pour le Président et par délégation de signature,
Stéphane Peyrichou,
Directeur du Pôle territorial ouest
Direction générale des territoires

